

Avis public

aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité

Déléage

Scrutin du

2017 11 05
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Henri-Claude Gagnon, président d'élection :



aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le

2017 11 05 *
année mois jour

2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le

2017 09 01 **
année mois jour

et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse

3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le

2017 09 01 **
année mois jour

4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le

2017 10 20 ***
année mois jour



aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le

2017 11 05 *
année mois jour

2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle le

2017 09 01 **
année mois jour

et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse

3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le

2017 09 01 **
année mois jour

4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le

2017 09 01 **
année mois jour

5. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le

2017 10 20 ***
année mois jour

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais **au plus tard le**

2017 10 20 ***
année mois jour

sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.



Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau du président d'élection. Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le président d'élection.

Henri-Claude Gagnon

Prénom et nom

Édifice Palma-Morin, 175 Route 107 à Déléage

Adresse

819 449-1979


Ind. rég. Numéro de téléphone

J9E 3A8

Code postal

Signature

Donné à


Déléage
Municipalité
Président d'élection

2017 10 4
année mois jour

* Le jour du scrutin.

** Le 1^{er} septembre de l'année de l'élection générale ou dans le cas d'une élection partielle, le jour où l'avis d'élection est donné.

*** Dernier jour fixé par le président d'élection pour présenter une demande de modification devant la commission de révision.

Avis public d'élection

Municipalité

Déléage

Scrutin du

2017 | 11 | 05
année | mois | jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Déléage

Municipalité

par Monsieur Henri-Claude Gagnon, que :
Président d'élection

- le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire et les sièges de conseiller no 1 à 6
- toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 | 09 | 22 au 2017 | 10 | 06
année | mois | jour année | mois | jour

JOURS :	<u>Lundi</u>	HEURES :	De : <u>8h30</u>	à : <u>12h00</u>	De : <u>13h00</u>	à : <u>15h30</u>
	<u>Mardi</u>		De : <u>8h30</u>	à : <u>12h00</u>	De : <u>13h00</u>	à : <u>15h30</u>
	<u>Mercredi</u>		De : <u>8h30</u>	à : <u>12h00</u>	De : <u>13h00</u>	à : <u>15h30</u>
	<u>Jeudi</u>		De : <u>8h30</u>	à : <u>12h00</u>	De : <u>13h00</u>	à : <u>15h30</u>
	<u>Vendredi</u>		De : <u>8h30</u>	à : <u>12h00</u>	De : <u>13h00</u>	à : <u>15h30</u>

À NOTER – Le vendredi 2017 | 10 | 06 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.
année | mois | jour

- si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2017 | 11 | 05 de 10 h à 20 h
année | mois | jour

et un vote par anticipation sera tenu le :

2017 | 10 | 29 de 12 h à 20 h
année | mois | jour

- j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Madame Monique Mercier
- j'ai nommé comme adjoint pour recevoir les déclarations de candidature le 22, 26, 27, 28 et 29 septembre aux heures indiquées au point 2 du présent avis public et le 25 septembre de 13h à 15h30: Madame Monique Mercier

- vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection	Adjoint
<u>175 Route 107 Déléage</u> Adresse	<u>175 Route 107 Déléage</u> Adresse
<u>819 449 1979</u> P 131 Ind. rég. Numéro de téléphone	<u>819 449 1979</u> P 121 Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à

Déléage

Municipalité

, le

2017 | 09 | 13
année | mois | jour

Henri-Claude Gagnon
Président d'élection